

# Concours de Professeurs des écoles Session 2020

## AVIS D'INSCRIPTIONS

L'inscription un concours est un acte personnel. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération et veillent à ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation du concours choisi. Voir rubrique des conditions d'inscription au CRPE, en bas de page

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-de-la-maternelle-a-l-elementaire-le-crpe.html>

### **Registre des inscriptions aux concours de professeurs des écoles :**

- **Ouverture le mardi 10 septembre 2019 à partir de 07h00**
- **Fermeture le jeudi 10 octobre 2019 à 12h00**

### **Concours ouverts dans l'académie de la Guyane au titre de la session 2019 :**

- ✚ Concours Externe public et privé
- ✚ Concours Externe spécial langue régionale « créole »  
Public
- ✚ 1<sup>er</sup> concours interne public et privé
- ✚ 2<sup>nd</sup> concours interne public et privé
- ✚ 3<sup>ème</sup> concours public

**Les inscriptions** se feront uniquement sur internet dans l'application CYCLADES à l'adresse suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A33&domaine=CE1>

### **Consigne d'inscription :**

**L'inscription se déroule en trois étapes :**

#### **1/ La création et l'activation d'un compte utilisateur :**

Dans le menu « mon compte » :

- ↙ me connecter
- ↙ créez votre compte

La création d'un compte utilisateur est nécessaire pour pouvoir vous inscrire.

Suite à la création de votre compte, vous allez recevoir un mail : vous avez 48h pour cliquer sur le lien « Activer mon compte », sinon votre compte sera supprimé.

**Attention : un seul compte doit être créé, pour l'inscription à plusieurs concours de professeurs des écoles.**

#### **2/ L'inscription :**

Dans le menu « inscription » :

- ↙ consulter l'ouverture des services d'inscription
- ↙ concours
- ↙ recrutement de l'éducation nationale
- ↙ recrutements enseignants



A l'issue du/des inscription(s), les candidats sont rendus destinataires d'un mail rappelant les caractéristiques de leur inscription et leur numéro d'inscription.

**L'adresse mail saisie lors de la création du compte permettra aux candidats d'accéder à leurs inscriptions et aux documents relatifs à ces dernières.**

Les candidats qui souhaitent modifier leur inscription peuvent le faire en se connectant à leur compte candidat, à l'aide de leur adresse mail utilisé lors de la création de ce dernier, pendant la période d'ouverture des serveurs d'inscription. La prise en compte de la modification est notifiée par mail.

### 3/ L'édition de document :

Les candidats doivent imprimer la liste des pièces justificatives qu'ils devront fournir ultérieurement au RECTORAT de la guyane.

**ATTENTION : Votre inscription ne sera effective qu'à réception du récapitulatif des pièces accompagné des pièces demandées. A défaut, votre candidature sera annulée.**

En cas de difficulté :

- Vous pouvez nous écrire : [concours@ac-guyane.fr](mailto:concours@ac-guyane.fr)